

Ligue dans les paroisses où elle n'existe pas encore.

3° D'organiser l'apostolat ouvrier dans les paroisses de Montréal et de la banlieue; de préparer une élite aux œuvres sociales, telles que secrétariats du peuple, syndicats, caisses populaires, etc.; de créer dans la région le levain généreux dont ces œuvres ont besoin, sans intervenir directement ni dans la création, ni dans l'administration des dites œuvres.

ART. III. La Fédération, tout en veillant à maintenir intacte au sein de chaque Ligue, les grandes lignes qui leur sont essentielles et doivent former leur fond commun, s'interdit donc toute autre imixtion dans l'organisation intérieure des Ligues affiliées.

Les grandes lignes essentielles aux diverses Ligues affiliées sont:

1° Une réunion de prières, chaque mois, d'au moins une demi-heure, d'ordinaire le dimanche soir, et mieux encore l'heure de réparation devant le saint Sacrement exposé, le premier vendredi du mois.

2° Une réunion d'apostolat pour les Conseillers, aussi mensuelle, et l'organisation de l'apostolat ouvrier dans la paroisse.

3° Communion en groupe 4 fois l'an au moins.